

30 % de demandes en plus

Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'accueil d'urgence des personnes sans domicile et le numéro d'appel téléphonique 115 sont gérés par l'Anef vallée du Rhône (Association nationale d'entraide féminine). Auparavant, c'était le SAO (Service d'accueil et d'orientation) qui assurait la mission (lire par ailleurs). Hier à la mi-journée, la présidente de l'Anef, Béatrice Heintz, et le directeur général, Jean-François Paoli, organisaient l'inauguration de leurs nouveaux locaux, situés désormais 22 rue Berthelot à Valence (et non plus rue Rossini), à la même adresse que leurs prédécesseurs. Des locaux entièrement rénovés et transformés avec « un vaste hall d'accueil pratique, convivial et chaleureux pour mieux aller vers les personnes en détresse », expliquait M. Paoli lors de la visite.



Les élus et le préfet ont visité les locaux rénovés, guidés par le directeur général, Jean-François Paoli. Photos LeDL/Stéphane MARC

Depuis 10 ans en Ardèche

La présidente est revenue brièvement sur l'historique des nouvelles responsabilités de sa structure, avec en décembre 2011, la candidature pour l'appel à projet lancé par la préfecture de la Drôme. « Depuis 10 ans, en Ardèche, nous assurons ces missions d'accueil d'urgence. Nous avons donc un savoir-faire en la matière », indiquait Mme Heintz en remerciant le préfet de la Drôme, Pierre-André Durand, d'avoir choisi sa structure.

1 287 demandes en plus

« Depuis le 1^{er} janvier 2012, soit depuis 9 mois, nous avons répondu à 5 607 demandes d'hébergement d'urgence, contre 4 320 pour toute l'année 2011 », soulignera notamment la présidente.

Des chiffres qui ne laisseront pas sans réaction. A commencer par le maire de Valence et président de l'agglomération, Alain Maurice, qui s'avouait « très heureux d'accompagner

l'Anef dans sa démarche et la réussite de ses missions de service public ». Tout en souhaitant que « ces activités en direction des plus démunis ne soient pas en augmentation, dans le contexte difficile que l'on connaît actuellement ».

Alain Genton, le vice-président du conseil général en charge des solidarités, accompagné de Marie-Josée Faure, vice-présidente du conseil général en charge du logement,

et Pierre-Jean Veyret pour la jeunesse, a salué le travail des salariés de l'Anef.

Le préfet : « Je suis très satisfait »

Évoquant « le très bel outil de travail » avec ces nouveaux locaux, le préfet a vanté les compétences de l'Anef, « grand opérateur compétent avec le Diaconat protestant qui, lui, assure l'hébergement d'urgence des demandeurs d'asile ». Il renchérit : « Avec 9 mois de recul, je suis très satisfait. Vous avez fait face à 30 % de demande d'urgence en plus. Vous avez réussi à encaisser le "choc", notamment dans le cœur de votre mission qui comprend le plan hiver et le plan "Grand froid". Fort d'une centaine de salariés, vous êtes un opérateur puissant, organisé, structuré pour accomplir une mission sensible et difficile ».

Côté financement, l'État verse 435 000 €, auxquels s'ajoutent 23 000 € du Département, ainsi que les subventions de Valence et d'autres communes.



Une partie de l'équipe de l'Anef qui assure l'accueil d'urgence et gère le 115.

Frédérique FAYS

REPÈRES

UN PEU D'HISTOIRE

■ Après différents épisodes houleux entre la préfecture et les responsables du SAO, ces derniers décident de cesser leurs activités mi-novembre 2011. Dès le mois suivant, l'Anef répond à un appel à projet lancé par l'État qui cherche un délégataire pour assurer cette mission d'accueil d'urgence des personnes sans domicile et la gestion du numéro d'appel le 115. Le préfet de la Drôme choisit l'Anef vallée du Rhône pour reprendre ces missions. Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'Association d'entraide a pris le relais.

QUI EST L'ANEF ?

■ Reconnue d'utilité publique depuis 1968, la structure compte une centaine de salariés sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche. Depuis 10 ans, l'Anef intervient en Ardèche et gère l'accueil d'urgence.

La structure, d'envergure nationale, est née le 4 janvier 1952, fondée par Marguerite-Marie Michelin, de retour de Déportation où elle a pu survivre grâce à l'entraide entre femmes d'origines différentes. Avec six autres amies, elle lance sur Paris et la province cette association loi 1901 qui a pour but de « soutenir et coordonner l'action de tous ceux qui, en dehors de toute préoccupation politique ou professionnelle, s'occupent de la réadaptation des jeunes filles de moins de 25 ans, sorties des internats de rééducation ou en semi-liberté ».

Aujourd'hui, l'Anef de la vallée du Rhône s'est donné pour objectif d'« œuvrer en dehors de toute préoccupation politique ou professionnelle et sans exclusive à la prévention, la protection, l'éducation, la réadaptation, l'insertion sociale et professionnelle de personnes, enfants, adolescents, adultes femmes et hommes, se trouvant en danger moral, physique ou victimes d'exclusion ». Depuis 2007, toutes les sections de l'Anef sont autonomes.

Ardèche Libres • Du 1^{er} janvier 2012 • 3 octobre 2012